

RELEVÉ DE CONCLUSIONS
du conseil d'administration du Grdr
du 23 novembre 2019 de 10h à 10h 40
Au siège social de Montreuil

Ont participé à la réunion 13 membres du CA sur 20 et 4 salariés invités. Sur les 7 administrateurs absents, 5 sont excusés. Après avoir adopté l'ordre du jour du CA du 23 novembre 2019 et adopté à l'unanimité le PV du CA du 21 septembre 2019, les décisions suivantes ont été prises :

1. Activité :

- Après avoir écouté avec intérêt la présentation du programme TAPSA–Agro écologie le CA recommande :
 - D'accorder toute notre attention aux enjeux fonciers avec une priorité donnée aux ententes concertées et forgées localement combinant le recours conjoint aux autorités traditionnelles et aux autorités administratives, tout en assurant un plaidoyer fort à l'échelle nationale. Promouvoir l'accès équitable à la terre particulièrement pour les jeunes, les femmes et les allochtones doit rester un engagement fort de notre action.
 - De prendre garde à ne pas confondre l'objectif à atteindre qui est la sécurisation de la propriété des paysans avec les outils à mettre en œuvre, comme par exemple un outil cadastral qui n'est pas nécessairement le mieux adapté aux réalités locales d'Afrique de l'Ouest.
 - De pousser la réflexion sur les conditions de la mise en place d'organismes de certification des produits agro écologiques pour en renforcer la réputation et en garantir la valorisation.

2. Vie associative

- Le CA donne son accord à l'unanimité pour l'adhésion du Grdr au centre socioculturel de Belleville (Paris 19^{ème}) afin que l'antenne Île-de-France puisse y développer un partenariat en faveur de l'inclusion numérique des immigrés âgés.

3. 50 ans du Grdr :

- Le CA décide de se mobiliser et de prêter main-forte aux salariés pour faire face aux différentes tâches à effectuer en vue d'assurer la réussite de la conférence « Les migrations font bouger le monde » qui se tiendra à la Mairie de Paris le 28 février 2020.
- Le CA est informé de l'état d'avancement des préparatifs des autres manifestations et productions à venir pour la célébration des 50 ans du Grdr
 - Festival des 3 rives à Diogountouro début décembre 2019 ;
 - Production des livrables : le livret-album dans le courant de la prochaine semaine et le roman à publier impérativement avant le 15 février.

4. Locaux du siège social du Grdr

- Informé que le bailleur des locaux loués par le Grdr à Montreuil entend lui imposer un nouveau bail commercial de 3-6-9 ans à compter du premier juin 2020 sous une forme identique au précédent à l'exception du montant du loyer annuel à régler qui passerait de 41k€ à 76 k€, le CA demande à la direction :
 - de prendre contact avec un avocat spécialisé dans le domaine de l'immobilier pour s'informer de nos droits et possibilités de recours ;
 - d'informer les salariés de la situation qui en découle ;
 - d'activer des recherches en vue de louer de nouveaux locaux sur Montreuil,
 - de privilégier la recherche d'un bailleur éthique.♦